

47^e CONCOURS NATIONAL DE JAZZ DE LA DÉFENSE : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Inscriptions jusqu'au 24 mai 2024 - Concours organisé les 26 et 27 juin 2024

Le Département des Hauts-de-Seine lance l'appel à candidatures pour le 47^e concours national de Jazz de La Défense. Les candidats ont jusqu'au 24 mai 2024 pour s'inscrire en ligne sur : jeparticipe.hauts-de-seine.fr/fr/applications/concours-national-de-jazz-la-defense?presentationtabindex=0



BØL, Prix du Concours National de Jazz de La Défense 46^e édition © CD 92 / Julia Brechler

Né le 26 juin 1977, avant même l'apparition de la Grande Arche, **ce concours de haut niveau célébrera cette année son 47^e anniversaire le jour même de sa création**. Organisé dans le cadre de La Défense Jazz Festival, il est ouvert à tous les courants du jazz. Il permet de soutenir le développement de carrière de la scène émergente avec l'attribution d'un prix de 5 000 € pour le « *Prix du Concours National de Jazz de La Défense* » et de 1 500 € pour le « *Prix d'Instrumentiste* ». Les lauréats sont choisis par un jury composé de journalistes, diffuseurs, programmateurs, attachés de presse ou tourneurs, spécialisés dans le jazz. Ils forment un panel représentatif de la filière professionnelle.

Les conditions d'admission

Le concours est ouvert **aux groupes émergents de la scène du jazz, de tous âges, et de toutes nationalités**, résidant en France. Les candidats doivent présenter un répertoire de compositions et/ou de standards, dont la durée d'interprétation sur scène est d'au moins **30 minutes**. Ils ne doivent pas avoir commercialisé d'EP ou d'album plus de 5 ans avant le dépôt de leur candidature. Les candidats doivent avoir donné à minima 1 représentation publique rémunérée dans les 3 ans précédant l'appel à candidatures. Par ailleurs, les auteurs-compositeurs au sein des groupes candidats, doivent être inscrits, ou en cours d'inscription à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM).

La sélection

Les **6 groupes sélectionnés** se produiront sur la scène de La Défense Jazz Festival, **les 26 et 27 juin 2024**, pour un concert de 30 minutes chacun. À l'issue de sa prestation, chaque groupe ou artiste sélectionné est reçu par le jury pour un entretien individuel de 20 minutes. À la fin de ces échanges, le jury délibèrera pour choisir les deux lauréats du concours. Les lauréats pourront bénéficier de conseils personnalisés sur les différents aspects qui composent leur carrière artistique tels que la production de spectacle, l'édition, la production discographique, les relations presse et le management.

Calendrier du concours

- **Appel à candidature** : Jusqu'au 24 mai 2024
- **Sélection sur écoutes** : 7 juin 2024
- **Audition sur scène de la « Sélection du Concours National de Jazz de La Défense »** : 26 et 27 juin 2024 pendant La Défense Jazz Festival (24 au 30 juin 2024)

Depuis plus de 46 ans, le jury a récompensé de grands noms de la scène jazz française : Julien Lourau, Pierre de Bethman, Antoine Hervé, Le Sacre du Tympan, Erik Truffaz, Paul Lay, Leïla Martial, Anne Quillier Sextet, Laurent Coulondre, EYM trio, Gauthier Toux, Obradovic Tixier Duo, Chocho Cannelle en 2022.

Du 24 au 30 juin 2024, le Département des Hauts-de-Seine organise la 47^e édition de La Défense Jazz Festival. Cet événement entièrement gratuit et en plein air sur le parvis de Paris La Défense lance la saison d'été des festivals de jazz. Le festival propose une programmation ouverte à toutes les esthétiques des musiques jazz en affirmant une direction artistique qui croise les styles musicaux : soul, funk, blues, musiques du monde, électro, hip hop.

Règlement détaillé et inscriptions sur :

jeparticipe.hauts-de-seine.fr/fr/applications/concours-national-de-jazz-la-defense?presentationtabindex=0

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT

01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr

